



## Ecole Élémentaire Marcel Pagnol

### Plan de communication

**Chers parents, veuillez prendre connaissance des informations ci-dessous qui expliquent notre cheminement et l'organisation de l'école Marcel Pagnol pour les semaines à venir. Soyez convaincus que nous avons élaboré cette organisation dans un souci permanent du protocole sanitaire, des enfants et des familles.**

#### **1. Conditions d'ouverture de l'établissement.**

L'établissement ne pourra ouvrir ses portes et maintenir cette ouverture que si toutes les conditions sont réunies pour assurer la sécurité de tous. La capacité d'accueil dans le respect des principes généraux décrits dans le protocole sanitaire est et restera un élément déterminant dans la décision de réouverture et de maintien de celle-ci.

##### **a) Protocole sanitaire**

Le protocole sanitaire est basé sur 5 principes généraux :

- **la distanciation physique** (la distance doit toujours être au minimum d'1m entre deux personnes).

Dans n'importe quel déplacement, parents, élèves, enseignants devront respecter cette distance d'au moins 1 m entre chaque personne.

Des parcours fléchés au sol dans la cour et dans l'établissement, des marquages au sol signalant les points d'attentes pour les élèves devant les classes et les parents dans les zones attribuées devront être respectés (Cf plans dans les pages suivantes).

##### **- le respect des gestes barrières**

◆ **Les lavages des mains** seront réguliers et exécutés au moins aux temps suivants :

- x A l'arrivée à l'école
- x A l'entrée en classe (après chaque récréation).
- x Avant et après le passage aux toilettes.
- x Après s'être mouché, avoir éternué.
- x Après avoir manipulé des objets possiblement contaminés.
- x Le soir avant de rentrer.

◆ **Le port du masque**

Le port du masque est fortement recommandé et obligatoire partout où la distanciation ne peut être respectée pour tous les adultes de l'école dans tous les lieux de l'école.

Le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

#### ◆ Utilisation des porte-manteaux

L'utilisation des porte-manteaux est proscrite. Les élèves devront déposer leurs manteaux sur les dossiers de leurs chaises.

#### ◆ Ventilation des locaux.

Les locaux doivent être ventilés 15 minutes avant l'arrivée des élèves, pendant au moins 10 minutes à chaque récréation et 15 minutes chaque soir.

#### - la limitation du brassage des élèves

Nous avons réduit au maximum les contacts entre différents élèves en faisant en sorte que ce soit les mêmes élèves qui se côtoient chaque jour (stabilité des groupes, des classes utilisées).

Une arrivée et une sortie de l'école dans des zones réservées à chaque groupe suivant un plan défini a été mis en place.

Les récréations s'effectueront par groupe classe.

#### - L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et du matériel.

Le nettoyage respectera les préconisations du protocole sanitaire.

Le nettoyage sera fait quotidiennement en ce qui concerne les tables, les chaises et le sol.

Les élèves nettoieront leur table avant de sortir le midi (éducation à l'hygiène).

Les sanitaires, robinets, poignées de portes seront désinfectés midi et soir comme le stipule le protocole.

#### - L'accès aux informations et à la formation

Les informations ne seront plus données via le cahier de liaison mais via le blog et les boîtes mails

#### a) Nombre d'élèves

Le nombre d'élèves ayant répondu positivement à une rescolarisation est de 97 enfants.

Le nombre d'élèves ayant répondu négativement à une rescolarisation est de 48 enfants.

#### b) Conclusion

Si toutes ces conditions ne sont pas réunies pour un accueil satisfaisant, l'école ne réouvrira pas ou, si elle a ouvert, refermera.

Mais à l'heure actuelle, toutes les conditions sont réunies et nous ouvrirons de la manière suivante :

L'école Marcel Pagnol réouvrira ses portes aux élèves des classes de CP, CP/CE1 et CM2 le mardi 12 mai à 9h.

L'école Marcel Pagnol réouvrira ses portes aux élèves des classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1 le lundi 18 mai à 8h45.

En effet les effectifs présents (97 élèves) et le respect du protocole sanitaire ne nous permettent pas d'ouvrir l'école à tous dès le 12 mai.

Nous avons souhaité une rentrée en deux temps afin :

- de s'assurer que le protocole sanitaire est bien respecté par l'ensemble des élèves, des parents, des enseignants et du personnel communal.
- d'améliorer si besoin notre organisation.

- de rendre moins anxiogène cette rentrée pour les élèves.
- de diffuser dans le temps le nombre d'élèves présents sur l'école.

Les élèves n'auront pas classe tous les jours. Le respect du nombre maximum par groupe (15) en est le critère principal.

Les élèves auront donc classe deux jours dans la semaine et seront répartis en deux groupes :

- groupe 1 : lundi et jeudi
- groupe 2 : mardi et vendredi

Cette organisation, nous le savons, ne pourra satisfaire l'ensemble des parents. Les principes suivants nous ont conduit à cette organisation :

- une présence des enfants chaque semaine.
- une possibilité pour les enseignants à mi-temps de voir leurs élèves chaque semaine.
- et surtout la constitution des groupes pour que **toutes** les familles de l'école élémentaire (et quasiment toutes les familles de l'école élémentaire déposent **tous** leurs enfants le même jour afin de faciliter les gardes d'enfants et de permettre aux parents de travailler sans avoir besoin de garder un de leurs enfants.

**L'accueil des enfants de personnel soignant, régalién et enseignant** (suivant le décret préfectoral) continuera de s'effectuer les jours où les enfants n'auront pas classe à l'école. Ils seront pris en charge par Luc Rivrain en salle d'étude ou si le nombre est restreint seront pris en charge dans les classes. Ils devront rejoindre leur groupe classe en suivant leurs pointillés. Nous feront la répartition par la suite si besoin.

Les parents devront prévenir l'école par mail ([ce.0610801p@ac-caen.fr](mailto:ce.0610801p@ac-caen.fr)) de la présence de leurs enfants quand ils ne sont pas en classe.

Il n'y aura pas d'activités culturelles ou sportives mises en place pour les autres groupes : le nombre d'agents municipaux n'est pas suffisant pour assurer ce service et ces agents sont réquisitionnés pour le nettoyage pluriquotidien des locaux. Cela limitera aussi le nombre d'élèves présents dans l'école et le brassage des élèves comme demandé dans le protocole sanitaire.

Les autres groupes seront donc en travail à distance qui continuera d'être assuré par l'équipe enseignante.

La continuité pédagogique des élèves dont les familles ont fait le choix de ne pas remettre leurs enfants sera également assurée au mieux.

## **2) Rôle des parents dans le respect des gestes barrières.**

Les parents s'engagent, avant la rescolarisation et régulièrement, à expliquer les gestes barrières qui seront attendus à l'école (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades).

L'exemplarité des parents est essentielle dans la compréhension et le respect des gestes barrières par les élèves. Chaque parent devra ainsi respecter le protocole mis en place à l'école.

Nous vous demandons de fournir :

- des mouchoirs jetables à vos enfants (utilisation uniquement pour votre enfant).
- Une gourde ou une bouteille d'eau afin de limiter les contacts avec les robinets.
- Un change au cas où il y aurait des problèmes, (chutes dans l'eau, pipi...).
- Une trousse avec tout le matériel nécessaire qui sera individuel (aucun matériel collectif ne sera prêté).

La possibilité est donnée à chaque enfant de disposer de gel hydroalcoolique.  
Les ongles devront être coupés régulièrement.

### **3) Surveillance de l'apparition des symptômes chez un élève.**

Une prise quotidienne de la température avant l'arrivée en classe est fortement conseillée (la température doit être inférieure à 37,8°C).

Tout symptôme (maux de tête, courbatures, toux, essoufflement, maux de gorge, fièvre) impliquera de rester chez soi ou le renvoi de l'école vers les familles.

### **4) Points d'accueil et de sorties des élèves**

#### **a) Points d'accueil**

##### **Accueil à la garderie**

Les enfants rejoindront la garderie en suivant la signalétique au sol : pointillés jaunes. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école mais peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la porte du bâtiment en respectant les distanciations si d'autres enfants montent en même temps. Ils monteront en garderie (les portes seront ouvertes pour éviter tout contact) et iront dans la salle habituelle. Ils commenceront par se laver les mains. Les agents de garderie descendront les élèves jusqu'à leur zone d'attente devant les classes.

Le soir, les enfants resteront sur la cour sauf en cas d'intempéries. Les parents resteront au niveau de la ligne (en haut de la montée). L'agent appellera l'enfant concerné et le confiera à l'adulte.

Compte-tenu du temps de désinfection important le soir après la classe depuis la rentrée des 6 classes, la garderie sera ouverte jusqu'à 17h50.

Les tickets de garderie restent en vigueur. Ils devront être insérés dans une enveloppe avec le nom de l'enfant et le nombre de tickets réglés inscrits dessus.

##### **Accueil du matin**

Les élèves de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1 seront accueillis au portail de 8h35 à 8h45. La fin de matinée aura lieu à 11h45, ce qui permet de ne pas brasser les élèves qui mangeront au deuxième service. La reprise des cours se fera à 13h30 jusqu'à 16h30.

Les élèves de CP, CP/CE1 et CM2 seront accueillis au portail de 8h45 à 9h00. La fin de matinée aura lieu à 12h00, ce qui permet de ne pas brasser ces élèves avec ceux du premier service. La reprise des cours se fera à 13h30 jusqu'à 16h30.

##### **Accueil des CP, CP/CE1 et CM2 : 9h**

Une signalétique peinte au sol (pointillés) permettra aux élèves de suivre le chemin.

CP : pointillés verts.

CP/CE1 : pointillés orange

CM2 : pointillés rouges

Trois tracés seront peints au sol (espacés de 1m50). Des traits réguliers placés tout au long du chemin, espacés de 1m50, permettront de savoir si on respecte la distance de sécurité.

Un enseignant sera présent au portail afin de vérifier que les élèves gardent leur distanciation et qu'ils prennent les bons couloirs.

Les élèves rejoindront directement leur classe et se rangeront devant leur classe sur les marquages au sol (qui respectent la distanciation).

Une table avec une solution hydroalcoolique sera positionnée à l'entrée. Chaque élève tendra ses mains et l'enseignant servira ce gel. Les élèves iront ensuite rejoindre leur place.

### **Accueil des CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1:8h45**

Une signalétique peinte au sol (pointillés) permettra aux élèves de suivre le chemin.

CE1/CE2 : pointillés bleus.

CE2/CM1 : pointillés noirs.

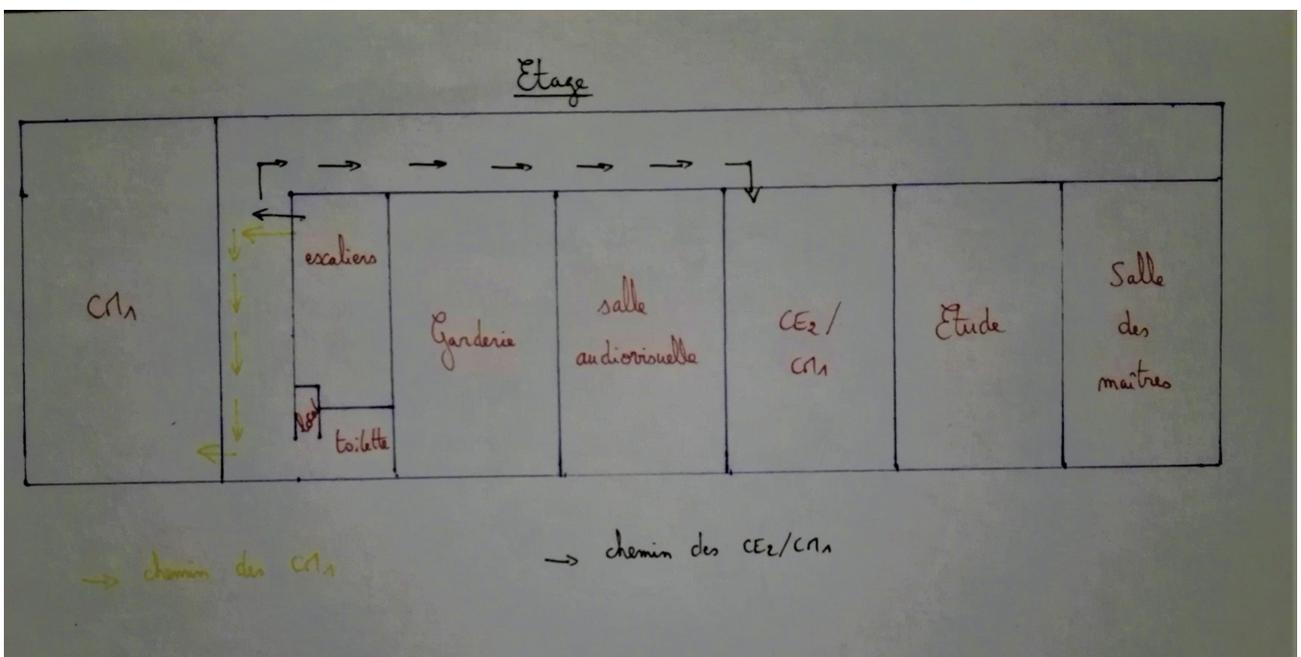
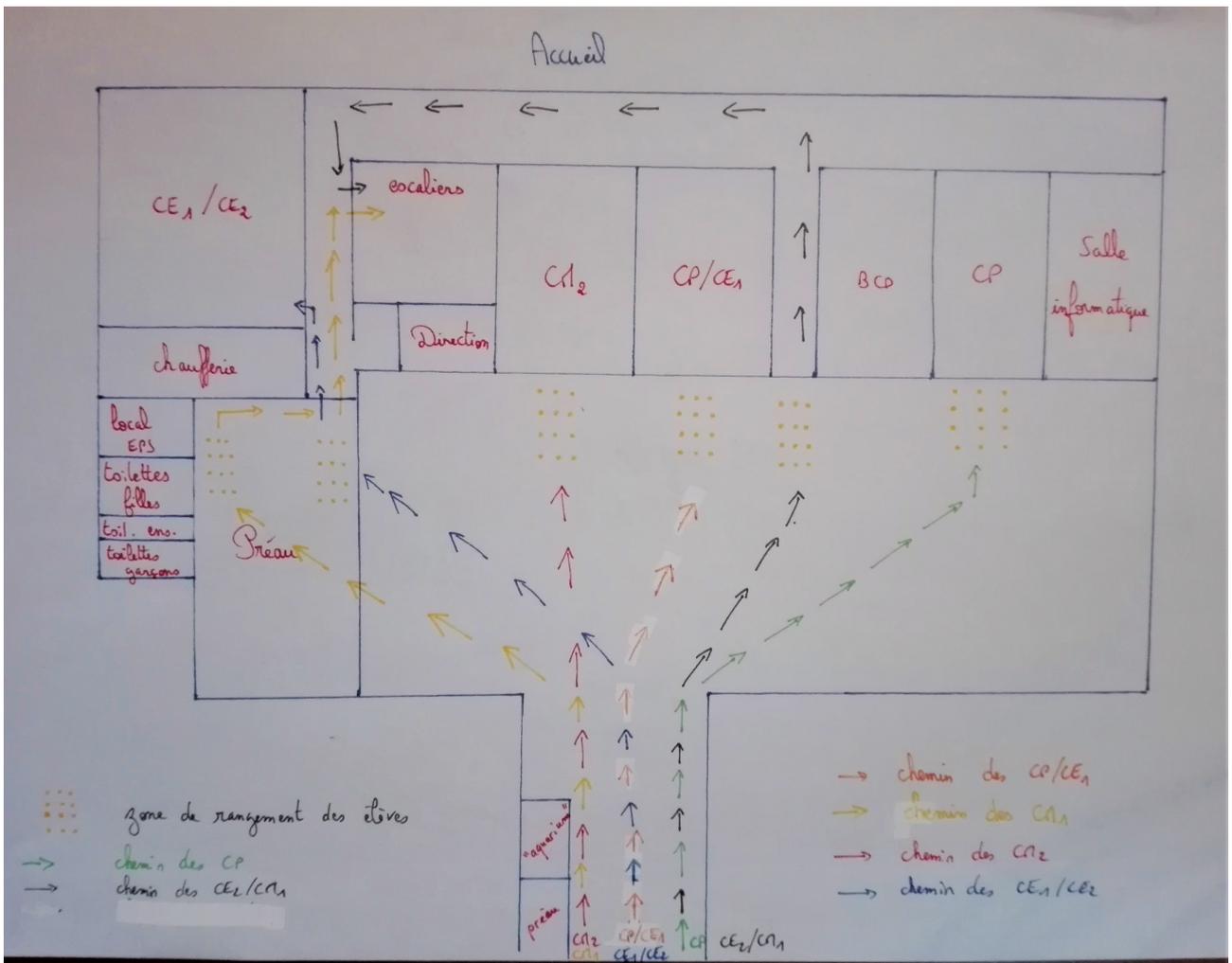
CM1 : pointillés jaunes.

Trois tracés seront peints au sol (espacés de 1m50). Des traits réguliers placés tout au long du chemin, espacés de 1m50, permettront de savoir si on respecte la distance de sécurité.

Un enseignant sera présent au portail afin de vérifier que les élèves gardent leur distanciation et qu'ils prennent les bons couloirs.

Les élèves rejoindront directement leur classe et se rangeront devant leur classe sur les marquages au sol (qui respectent la distanciation).

L'enseignant indiquera à chaque élève, chacun son tour, d'aller se laver les mains puis d'aller s'asseoir à sa place (les lavabos sont à l'entrée des classes).



**b) Points de sortie des classes**

A 11h45 ou midi (selon les classes), les enfants sont descendus par les enseignants au portail en respectant les distanciations.

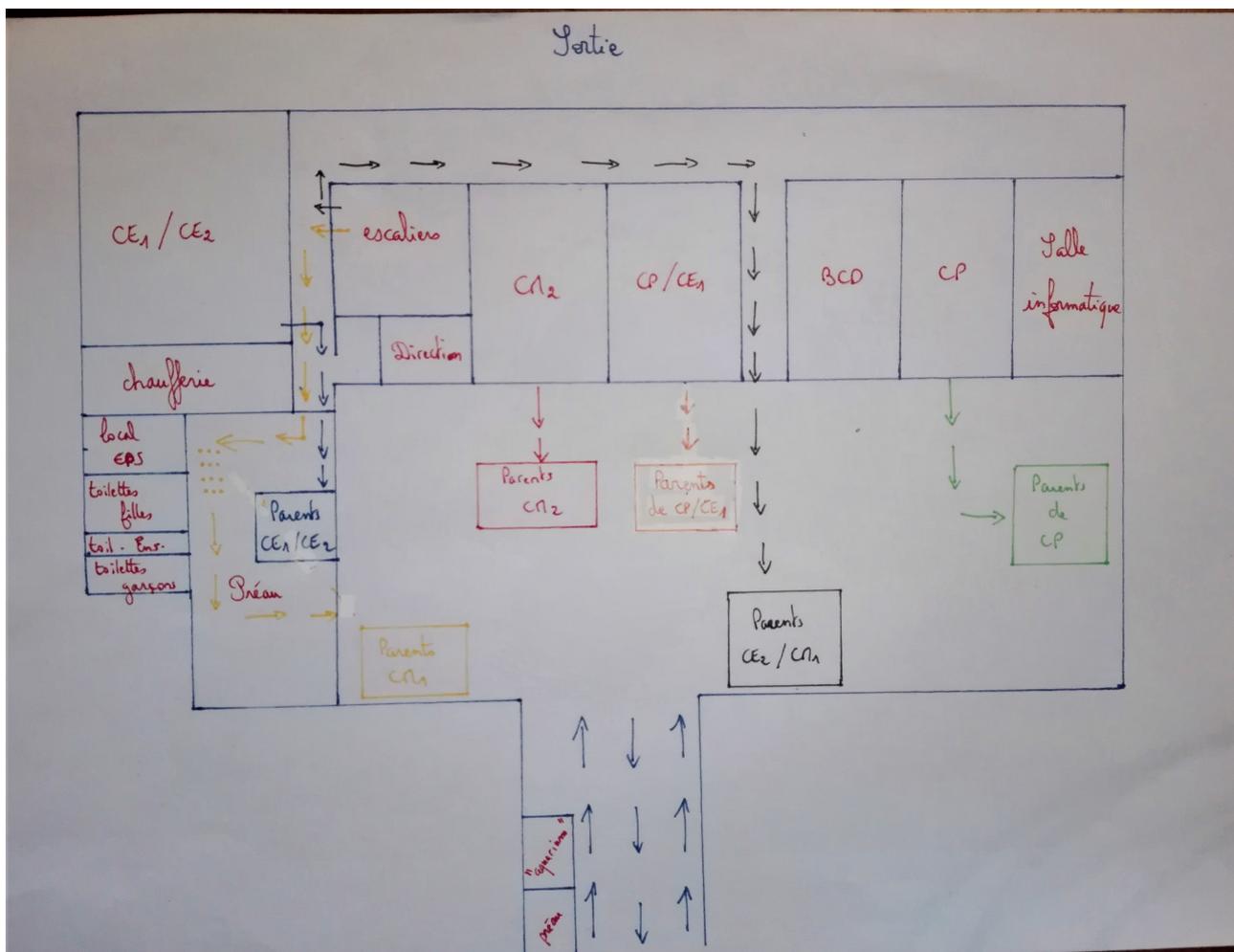
A 16h30, les parents montent sur la cour en suivant les 3 tracés et les distances de sécurité et vont rejoindre les zones signalées au sol (cf plan).

Les enseignants de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CM2 font sortir leurs élèves un par un.

L'enseignant de CM1 fait sortir ses élèves en respectant la distanciation. Ils se placent sous le préau et l'enseignant les remet à leurs parents qui attendent dans leur zone réservée.

L'enseignante de CE2/CM1 fait sortir ses élèves en respectant la distanciation. Ils se placent sur la zone d'accueil du matin et l'enseignant les remet à leurs parents qui attendent dans leur zone réservée.

**Merci de respecter scrupuleusement les horaires indiqués, notamment le matin. Il en va du respect de la distanciation et donc du protocole sanitaire.**



## **5) Organisation de la demi-pension**

- La restauration sera assurée par l'AREM.
- Les repas seront confectionnés sur place par l'AREM dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire.
- Les repas s'effectueront en deux services, ce qui permettra d'accueillir au maximum 35 élèves par service.
- Les élèves, après s'être lavé les mains entreront dans la cantine sans attendre devant, iront s'installer directement à leur place, déposeront leurs manteaux sur leur chaise et s'assiéront.
- Des masques seront portés par le personnel de service.

Les élèves, lorsqu'ils ne mangeront pas, seront sur la cour qui sera partagée en trois espaces (un pour chaque groupe classe) afin de limiter le brassage des élèves.

## **6) Les récréations**

Deux zones sont décidées sur la cour avec accès aux toilettes sans que les groupes se croisent pour faciliter l'organisation et ne pas être seul pour la surveillance, les éventuelles chutes, les problèmes de toilettes, les gestions de conflit. Les zones sont définies en séparant la cour en deux parallèlement au bâtiment.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes. Les élèves pourront porter le masque.

Jeux de cours : les ballons sont proscrits, du matériel collectif sera disponible. Il sera individualisé et désinfecté par un agent après chaque récréation. Il n'y aura pas de jeux de contact.

## **7) La circulation dans l'école.**

Une signalétique au sol assure la circulation dans l'école. Les déplacements sont organisés pour qu'aucune classe ne se croise.

## **8) Le passage aux toilettes**

Le passage aux toilettes doit se faire par groupe pour éviter le brassage des élèves.

Une signalétique au sol qui respecte la distanciation permet aux élèves d'attendre.

Deux élèves maximum entrent aux toilettes (pour respecter les distances, notamment entre les robinets quand ils se lavent les mains).

Les toilettes seront nominatives pour éviter le brassage des élèves. Elles seront attribuées à 5 ou 6 élèves dont les noms seront écrits sur les portes.

Il sera interdit de boire aux robinets.

Les sanitaires seront désinfectés à 11h15 et le soir.

## **9) Moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel**

### **a) Chez un élève**

Dès lors que des symptômes apparaissent à l'école chez un élève, un protocole sera mis en place :

- Isolement de l'élève en BCD.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact.

- Appel des parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant dans le respect des gestes barrières.
- Rappel par les responsables de l'école ou de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf. annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrières.

#### **b) Chez un adulte**

- Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
- Rappel par les responsables des établissements de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
- Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrières.

### **10) Procédure applicable lors de la survenue d'un cas :**

#### **a) En cas de test positif chez un élève :**

- Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par M. Prunier. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
- La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade par courrier donné aux enfants, mail et affichage à l'école.

#### **b) En cas de test positif chez un adulte**

- Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par M. Prunier. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des

élèves et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade par courrier donné aux enfants, mail et affichage à l'école.

### **11) Numéros de téléphone utiles**

#### **Médecins**

Cabinet médical de Messei, 53 boulevard du Général de Gaulle  
Dr Le Monnier  
Dr Sommier  
tél : 02-33-96-73-22  
site internet (permet également la prise de rendez-vous) : [cabinetmedicalmessei.fr](http://cabinetmedicalmessei.fr)

#### **Infirmières**

Cabinet d'infirmières de Messei, 49 boulevard du Général de Gaulle  
tél : 02-33-64-14-51

### **12) Interdiction de pénétrer dans le bâtiment scolaire**

Il est formellement interdit de pénétrer dans les locaux scolaires quelle que soit la raison. Cette interdiction est valable pour les parents d'élèves, les livreurs, les transporteurs ...

### **13) Transport scolaire.**

Le transport scolaire sera assuré sur les horaires habituels.

### **14) Information pratique sur la distanciation physique et les gestes barrières**

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains. Elle sera répétée régulièrement.

Signature du Directeur de l'école

M. Prunier

Handwritten signature of M. Prunier, consisting of a stylized, cursive script.

Signature de Monsieur le Maire

M. Dumaine

Handwritten signature of M. Dumaine, featuring a long, sweeping horizontal stroke with a smaller flourish above it.